



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
ZAC DE LA CLEF DE SAINT PIERRE  
12 Avenue Gay Lussac  
78990 Elancourt  
Tél. : 01 30 85 23 53  
Fax : 01 30 85 23 20  
e mail : p.excoffier@gingercebtp.com  
[www.cerffassociation.org](http://www.cerffassociation.org)

LABORATOIRE GINGER CEBTP  
ZAC DE LA CLEF DE SAINT PIERRE  
12 Avenue Gay Lussac  
78990 Elancourt  
Tél. : 01 30 85 23 53  
Fax : 01 30 85 23 20

**ATTESTATION D'ESSAIS CER.F.F.  
D'UN MODÈLE DE CLOISON  
– Cloisons amovibles –  
N°C.11-449**

Vu les Règles Générales de fonctionnement de l'« Attestation d'essais C.E.R.F.F. d'un modèle de cloison » régissant les modalités d'attribution des Attestations ;

Vu le Cahier des Charges (version 1.3 – 15 décembre 2008) fixant les exigences auxquelles doivent répondre les cloisons démontables qui s'y réfèrent ;

Vu le rapport d'essais n°**BEB1.B.3001-1**, délivré le 28 novembre 2011 par GINGER CEBTP ;

L'« Attestation d'essais CER.F.F. d'un modèle de cloison » est attribuée à la société

**HOYEZ**

pour sa cloison

**H7 Version 2012**

type : cloison à ossature

fabriquée dans ses ateliers situés :

**71 Rue de LILLE  
59710 AVELIN**

La Société HOYEZ s'est engagée à ne se prévaloir de la présente Attestation que pour le modèle de cloison présenté aux essais.

Les plans de la cloison sont annexés au rapport d'essais de référence et conservés dans le dossier tenu par GINGER CEBTP.

**Cette attestation est valable jusqu'au 31 décembre 2013.**

*Cette attestation ne matérialise pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du Code de la Consommation. Elle est strictement personnelle. Un tiers ne peut s'en prévaloir pour son propre compte.  
Elle ne peut être reproduite sans porter obligatoirement la mention «DUPLICATA».*

*Fait à Elancourt, le 31 janvier 2013*

*Le Président de l'Association CER.F.F.*

**Attestation d'essais CER.F.F. d'un modèle de cloison**  
**Rappel des exigences du Cahier des Charges**  
**pour les Cloisons amovibles**

Caractéristiques		Critères et performances (*)
<b>AMOVIBILITÉ</b>	Rattrapage des tolérances du gros-œuvre et adaptation aux inégalités de surface	La cloison absorbe les tolérances du bâtiment, au moyen de ses seuls dispositifs de rattrapage intégrés.
	Modification d'implantation	Pour un bâtiment donné, de modulation et de hauteur constantes, la cloison peut être changée de place sans dégradation de l'environnement ni des éléments constitutifs, sans apport d'éléments complémentaires ni correction de finition.
	Interchangeabilité	Pour une hauteur et une modulation données, les éléments de cloison sont interchangeables. La permutation des éléments (pleins- avec ou sans porte-vitrés) se réalise sans démontage des éléments adjacents et sans dégradation de l'environnement. Aucun travail d'adaptation, recoupe ou finition n'est nécessaire.
	Temps de montage total	Limité à 14 h pour 1 technicien et 7 h pour 2 techniciens.
<b>STABILITÉ MÉCANIQUE</b>	<b>Résistance aux chocs</b> <b>Sécurité</b> Corps mou 300 J Corps dur 900 J (700 J) <sup>(**)</sup> 10 J	Pas de projection de débris du côté opposé à l'impact. Pas d'autre détérioration dangereuse.
	<b>Durabilité</b> Corps mou 50 J Corps dur 6 J (2,5 J) <sup>(***)</sup> 6 J (6 J) <sup>(***)</sup>	Pas de défaillance fonctionnelle. Pas d'endommagement de la surface des parements. Marques d'impact admises.
	<b>Résistance à une poussée horizontale de 50 daN</b>	Pas de dégradation ; déformation résiduelle 3 mm admise.
	<b>Endurance des blocs-portes</b> 60 000 cycles ouverture/fermeture 100 000 cycles ouverture/fermeture	Aucune dégradation importante du bloc-porte ou de la cloison après les cycles; l'effort de manœuvre pour l'ouverture ou la fermeture ne doit pas avoir varié sensiblement.
	<b>Stabilité aux charges verticales excentrées</b> catégorie de charge a) ou b)	<b>Sécurité</b> : ni effondrement, ni détérioration ; stabilisation de la déformation. <b>Durabilité</b> : pas de défaillance fonctionnelle ; limitation de la déformation.
<b>ACOUSTIQUE</b>	<b>Stabilité aux charges ponctuelles</b> ⊥ ou // au parement	Pas d'arrachement, pas de défaillance fonctionnelle.
	Cloison pleine	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>A</sub> ≥ 39 dB.
	Cloison pleine avec porte pleine incorporée	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>A</sub> ≥ 30 dB.
	Cloison vitrée toute hauteur	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>A</sub> ≥ 38 dB.
Cloison vitrée sur allège opaque		Pas d'exigence pour R <sub>A</sub> .

(\*) Se reporter au Cahier des charges pour connaître le détail des essais et des critères.

(\*\*) Cas de la cloison avec traverse à 1 m et parement discontinu.

(\*\*\*) La valeur entre parenthèses concerne les vitrages ou les parements facilement remplaçables.

Sont indiquées en italique les caractérisations CER.F.F. optionnelles.

**Essais optionnels effectués sur la cloison**  
H7 Version 2012

Stabilité aux chocs de sécurité : corps mou 900 J	Non Effectué
Résistance aux chocs de durabilité : corps dur 6 J sur tous éléments	Oui
Stabilité aux charges verticales excentrées et aux charges ponctuelles Catégorie a) : sécurité : 1000 N / 24h, durabilité : 500 N / 60s, Catégorie b) : sécurité : 4000 N / 24h, durabilité : 2000 N / 60s	Non Effectué
Endurance du bloc porte à 100 000 cycles ouverture/fermeture	Non
Essais acoustiques de la cloison vitrée sur allège opaque	Non

Les résultats détaillés des essais (de base et optionnels lorsqu'ils sont effectués), sont consignés dans le rapport mentionné au recto.